



ASSOCIATION
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COMMUNAUTÉS
DE FRANCE

» Téléchargez ce numéro

édito



Yvon
RAMIS

Président
de l'ADGCF



« Prendre date »

Quel bilan les analystes feront-ils du quinquennat d'Emmanuel Macron en matière de réforme territoriale et de décentralisation ? Fait rarissime dans l'histoire politique française, le Président de la République n'a rempli aucune fonction électorale avant d'accéder à l'Élysée. Cette particularité a pu, initialement, être perçue comme la promesse de changements drastiques susceptibles d'intervenir dans le champ du déploiement des politiques publiques territoriales.

Difficile aujourd'hui de trancher avec certitude entre les partisans d'un macronisme qui aurait libéré les initiatives locales et des adversaires qui voient dans l'action engagée par le Gouvernement envers les territoires - notamment en matière de fiscalité - une forme de recentralisation rampante.

Reconnaissons-le aussi : les mouvements sociaux, la pandémie, auront sans doute contraint le Chef de l'État dans sa volonté de promouvoir un « pacte girondin » digne de ce nom. Quant à la loi « 4 D », qui pourrait finalement être présentée en conseil des ministres au début du printemps, elle ne devrait pas, à quelques mois des prochaines présidentielles, assouvir l'appétit de ceux qui appellent encore et encore à toujours plus de décentralisation.

La « décentralisation » ? C'était précisément le sujet du webinar organisé par l'Institut de la gouvernance et du développement local (IGDL) en partenariat avec l'ADGCF le 11 février dernier et qui a réuni plus de 300 « participants » autour d'un rapport particulièrement stimulant, produit pour le think tank Terranova, par Daniel Béhar et Aurélien Delpirou, respectivement professeur et maître de conférences à l'École d'urbanisme de Paris.

Tout l'intérêt de ce travail : prendre le contre-pied du discours dominant en appelant à faire le deuil d'un nouvel acte de décentralisation et à dépasser une fois pour toute la vision d'un territoire national pensé comme un système d'emboîtement d'échelles, à mieux prendre en compte nos « espaces vécus » et à construire un pouvoir politique à géométrie variable.

L'interview des deux auteurs que propose ce mois-ci la newsletter de l'ADGCF s'avère très éclairante sur les profonds changements de notre rapport au territoire et sur la nécessité de rompre avec les habituels canevas de notre architecture en matière de pouvoirs locaux. Je voudrais d'ailleurs profiter de ces colonnes pour revenir en quelques mots sur les deux sujets qui ont animé le webinar du 11 février. Celui de la **répartition des compétences** tout d'abord : c'est, en effet, un débat qu'il faut dépasser et ce, malgré la force des corporatismes territoriaux, il n'existe plus de territoire institutionnel capable d'exercer un monopole sur l'action publique.

Nous le savons bien, en fonction des enjeux, l'échelle « pertinente » à partir de laquelle déployer une politique publique varie. Partant de là et considérant les interdépendances socioéconomiques entre les territoires, les échanges ont convergé vers une ambition, celle de bâtir un nouveau mode d'exercice du pouvoir local, reposant sur la capacité des collectivités à renforcer les chaînes de

production collective en matière de mobilités, d'écologie, de développement économique, d'habitat, etc., bref, à s'émanciper du registre des compétences pour mieux mobiliser les ressources du système territorial local et ainsi mieux lutter contre ses vulnérabilités.

Ensuite, c'est de la démocratie locale et, plus particulièrement de la **démocratisation de l'intercommunalité** dont il a été question. A priori, pas de discussion sur ce sujet pour l'ADGCF ; pour mémoire, interrogés à l'occasion de la publication de notre étude *Quel monde territorial demain ?*, 69 % des directeurs généraux des communautés et métropoles souhaitaient une élection au suffrage universel direct, sur circonscription intercommunale, pour les élus aux commandes de leur administration...

En réalité, le débat a permis de poser une question préalable, celui du « modèle » que nous désirons pour l'intercommunalité. Dans un contexte local marqué par un fort « communalisme » ambiant, c'est la « cogestion » et le compromis mayoral qui fondent le principe intercommunal ; dans cette configuration, l'outil de gouvernance privilégié, c'est bien la conférence des maires.

A-t-on réellement besoin d'une élection spécifique dans cette configuration ? Cela se discute... A *contrario*, dans des institutions intercommunales gouvernées par une « majorité politique » qui fait face à une « opposition », le rapport de force et les alliances fondent un autre modèle communautaire qui appelle, lui, plus certainement, un type de scrutin spécifique, qui interpelle davantage nos concitoyens...

En somme, cette conférence a permis d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion sur l'évolution de notre mecano institutionnel et, plus spécifiquement, du mouvement intercommunal. L'ADGCF va bien sûr poursuivre sa collaboration avec l'IGDL sur la production d'une vision renouvelée de notre architecture territoriale, adaptée aux enjeux sociétaux contemporains ;

et c'est dans cet esprit, que je voudrais d'ores et déjà vous inviter à prendre date, le **30 mars prochain** pour un webinar consacré cette fois à la présentation d'une enquête de terrain conduite par l'ADGCF et centrée sur les formes de coopération et de mutualisation entre communes et intercommunalités et, plus largement, sur l'émergence du principe d'administration locale partagée ;

mais aussi, au-delà des web conférences qui rythmeront ces prochaines semaines, les **7, 8 et 9 juillet**, nous l'espérons, en présentiel, pour les 13^{èmes} Universités d'été des directeurs généraux d'intercommunalité.

Cette année, nous aurons pour ambition de travailler, collectivement, à la construction d'un nouveau modèle pour l'intercommunalité, dépassant les figures historiques de la « gestion » et du « projet »... C'est toujours cela l'ADN de notre association, laboratoire d'idées et d'actions : faire vivre le débat et engager la bataille des idées au service de nos territoires et de nos concitoyens !

Yvonie RAMIS
Président de l'ADGCF

VIE DE L'ASSOCIATION

Adhésions 2021 en ligne : rejoignez-nous dès aujourd'hui !

Votre adhésion est un acte essentiel pour maintenir le dynamisme du réseau ADGCF : c'est bien votre mobilisation qui permet à l'association d'être reconnue comme un gisement d'expériences au service des cadres dirigeants des communautés et métropoles et un centre d'expertise par les cabinets ministériels et les administrations centrales. Nous comptons sur vous !

[Cliquez ici pour adhérer](#)

A cranter dans votre agenda : les 13^{èmes} Universités d'été des directeurs généraux des communautés et métropoles, 7, 8, 9 juillet au Grand Bornand !

« Dynamique communaliste : une opportunité à saisir pour le mouvement intercommunal ? »

C'est l'intitulé des prochaines Universités d'été de l'ADGCF organisées les 7, 8 et 9 juillet prochains au Grand Bornand.

L'enjeu de cette nouvelle édition : définir un mode d'exercice du pouvoir local reposant sur la capacité des communautés et métropoles à renforcer les chaînes de production collective, c'est-à-dire à coordonner et à territorialiser l'ensemble des politiques publiques fabriquées au sein du bloc local. Retrouvez ici le « pitch » détaillé de ce temps fort pour notre Association !

[En savoir plus](#)



INTERVIEW

« Accompagner le profond changement de notre rapport au territoire »

Discutant les fondements de la décentralisation telle qu'elle a été historiquement construite, les géographes Daniel Béhar et Aurélien Delpirou ont rédigé pour le think tank Terra Nova un rapport structuré autour de quinze propositions qui appellent à un changement profond de conception et de conduite des politiques publiques territoriales.



[Lire la suite...](#)

PORTRAIT DE DIRIGEANT.E

Interview de Thierry Lanièsse, directeur du Pays Cœur d'Herault (3 communautés de communes – 77 communes – 82 000 habitants)



[Lire la suite...](#)

ESPACE PARTENAIRES

Le partenaire du mois

Interview de Cedric Leloup, directeur commercial du secteur public chez Edenred France

Pourquoi êtes-vous partenaire de l'ADGCF ?

Le partenariat avec ce réseau des décideurs publics a été plutôt naturel pour Edenred qui accompagne les collectivités territoriales depuis plus de 20 ans.

L'ADGCF nous permet de travailler sur des sujets de fond, savoir ce qui se passe et ce qui se fait dans les territoires pour adapter nos offres au plus près des préoccupations concrètes des DG. Cela nous permet de parler le même langage et de travailler ensemble pour valoriser le travail des agents.

[Lire la suite...](#)



Fonds de Transformation numérique des territoires Information aux Dirigeant.e.s de territoires

Dans un contexte de relance économique face à la crise sanitaire, le gouvernement souhaite accompagner les projets numériques des territoires qui ont un impact concret dans la vie de nos concitoyens et qui facilitent les missions des agents.

Dans ce cadre, l'ADGCF et son groupe de partenaires experts vous rappelle

que **vous pouvez bénéficier du Fonds « Transformation numérique des territoires » autour de 3 axes.**

[Lire la suite...](#)



ANPP : Bénéficiez du programme CEE "AcoTÉ" pour massifier le recours au covoiturage du quotidien dans vos territoires

AcoTÉ « Acteurs et collectivités engagés pour l'éco-mobilité » est un programme CEE porté par l'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP), CertiNergy & Solutions et La Roue Verte qui a pour vocation de massifier le covoiturage en zones peu denses. Il doit permettre aux collectivités de co-construire des lignes de covoiturage sur-mesure avec les habitants, les entreprises et associations de leurs territoires au travers d'un accompagnement technique et financier.



[En savoir plus...](#)

Banque des territoires : retrouvez les articles de Localtis

- Fonction publique : une nouvelle étape pour la négociation et les accords collectifs ?
- Le Gouvernement entérine le renforcement de la protection sociale complémentaire des agents
- Territorialisation du plan de relance : quel périmètre géographique pour les CRTE ?
- Fonction publique et COVID : une circulaire sur le télétravail, une note sur la reconnaissance de maladie professionnelle



Retrouvez toute l'actualité de l'Association sur notre site internet www.adgcf.fr

La lettre d'information de l'ADGCF - [Vous désabonner](#)